



## **ACCOMPAGNATEURS/ACCOMPAGNATRICES – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2025**

### **Service des loisirs | Concours 2025-08-EXT**

#### **À propos de la Ville de Boisbriand**

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

#### **Principaux rôles et responsabilités**

Encadrent et animent des enfants handicapés et/ou ayant des besoins particuliers, et ce, dans le cadre des activités habituelles du camp de jour.

#### **Qualifications, compétences et exigences recherchées**

- Détenir un diplôme études collégiales (DEC) en éducation spécialisée ou travail social (minimum de 1 an complété) ou études universitaires en cours en ergothérapie, en adaptation scolaire, en psychoéducation, en travail social ou en sciences infirmières;
- Dynamisme, initiative et capacité à travailler en équipe;
- Facilité d'adaptation;
- Posséder de l'expérience d'au moins un an auprès des enfants de 5 à 12 ans handicapés ou ayant des troubles de comportement;
- Détenir un certificat de secourisme général (RCR et DEA) ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi;
- Détenir un permis de conduire, classe 5, valide. Automobile requise.

Être disponible pour toute la période d'animation : **du 23 juin au 22 août 2025.**

Être disponible le 23 juin pour la fête nationale. Formations rémunérées prévues durant les fins de semaine de juin.

#### **Salaire, horaire et avantages**

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 20,76 \$/heure. L'horaire de travail est déterminé selon les inscriptions au camp de jour.

**Vous pourriez être invité à une soirée VIP haute en couleur le 12 mars 2025 afin de rencontrer vos futurs collègues et amis. Travailler à la Ville de Boisbriand c'est évoluer avec une équipe dynamique, créative et professionnelle dans un environnement familial et chaleureux.**

Sachez que, dans le processus, il y aura un stage de sélection qui aura lieu le **30 mars 2025.**

#### **Pour postuler**

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> ou par courriel au [rh@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:rh@ville.boisbriand.qc.ca) et joindre son curriculum vitae le plus rapidement possible.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233.

À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.